

# ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Assurance responsabilité professionnelle destinée et réservée aux membres et aux associés de l'Association canadienne des ergothérapeutes.

# Options de protection

| Option 1                                   |  |
|--|--|
| Assurance responsabilité professionnelle   | 6 000 000 \$ par réclamation<br>6 000 000 \$ par année   |
| Frais juridiques<br>disciplinaires         | 150 000 \$ par réclamation<br>150 000 \$ par année       |
| Remboursement des frais défense criminelle | 175 000 \$ par réclamation<br>175 000 \$ par année       |
| Coût Annuel                                | 73\$   |
| Option 2                                   |  |
| Assurance responsabilité professionnelle   | 10 000 000 \$ par réclamation<br>10 000 000 \$ par année |
| Frais juridiques<br>disciplinaires         | 200 000 \$ par réclamation<br>200 000 \$ par année       |
| Remboursement des frais                    | 250 000 \$ par réclamation                               |

|  | Option 2                                      |  |  |
|--|---|--|--|
|  | Assurance responsabilité professionnelle      | 10 000 000 \$ par réclamation<br>10 000 000 \$ par année |  |
|  | Frais juridiques<br>disciplinaires            | 200 000 \$ par réclamation<br>200 000 \$ par année       |  |
|  | Remboursement des frais de défense criminelle | 250 000 \$ par réclamation<br>250 000 \$ par année       |  |
|  | Coût annuel                                   | 127\$  |  |

## Rabais pour les nouveaux diplômés

Les nouveaux diplômés recevront un rabais de 50 % sur l'assurance au cours de la première année et un rabais de 25 % au cours de la deuxième année.

| Assistant d'ergothérapeute               |  |
|--|--|
| Assurance responsabilité professionnelle | 6 000 000 \$ par réclamation<br>6 000 000 \$ par année |
| Coût annuel                              | 76\$   |

Veuillez noter : Toutes les primes susmentionnées sont assujetties à la taxe provinciale applicable : ON 8 %; QC 9 %; MB 7 %; NL 15%; SK 6%. Les autres provinces sont exonérées de la taxe. BMS collectionne un frais d'administration et / ou une commission pour les services rendus. Cela est inclus dans le prix indiqué. Veuillez consulter le processus d'inscription de l'ACE pour plus de détails.

# Comprendre l'assurance responsabilité professionnelle

L'assurance responsabilité professionnelle protège les membres contre la responsabilité ou les allégations découlant de blessures ou de dommages causés à un tiers (comme un patient ou un client) en raison d'un acte de négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une faute professionnelle découlant de vos activités professionnelles en tant qu'ergothérapeute ou assistant en ergothérapie. Votre couverture assure le paiement des dommagesintérêts compensatoires et des frais juridiques associés à une réclamation.

La couverture est établie sur la base des réclamations.

#### Comment présenter une proposition

Veuillez contacter l'ACE pour acheter l'assurance responsabilité professionnelle individuelle.

Cette assurance est offerte à tous les membres de l'association canadienne des ergothérapeutes (l'ACE).

#### Association canadienne des ergothérapeutes

PO Box 15828 Merivale Nepean, ON K2C 3S7

Tél.: 613-523 CAOT (2268), poste 601

Numéro sans frais: 1-800-434 CAOT (2268), poste 601

Téléc.: 613-523-2552

Courriel: membership@caot.ca Site Web: www.caot.ca

#### Pour plus de renseignements

Cette brochure constitue un résumé des protections et est fournie à titre d'information seulement. Les conditions intégrales de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le document de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de l'ACE ou de BMS Canada Services de Risques Ltée. (BMS).

De plus amples renseignements figurent également sur le site caot.bmsgroup.com ou veuillez contacter BMS au 1-855-318-6024.

## **Définitions**

#### Couverture des frais juridiques disciplinaires

L'avenant pour les dépenses juridiques réglementaires procure une protection pour les coûts juridiques associés à la comparution lors d'une audience disciplinaire auprès d'un organisme de réglementation. En cas de plainte ou d'enquête, les membres auront droit à la protection conférée par une représentation juridique et à une défense de calibre supérieur. Des exemples de ces instances incluent les plaintes alléguant une inconduite professionnelle, l'incompétence ou l'incapacité.

#### Couverture des frais de défense criminelle

La couverture prévoit le remboursement des membres pour les coûts de la défense associés à une cause déposée en vertu du Code criminel si le service professionnel a été rendu au Canada et que le membre est déclaré « non coupable » de l'accusation criminelle.

# Fonds pour thérapie et réadaptation en cas de violence sexuelle

Toutes les options incluent des fonds d'un montant maximal de 25 000 \$ pour la réadaptation et la thérapie d'une personne qui, en tant que patient ou client, a été victime d'abus dans le contexte de la pratique d'un membre à titre d'ergothérapeute.

## Période de déclaration prolongée

Si vous prenez votre retraite ou que vous cessez de pratiquer en tant qu'ergothérapeute, votre police d'assurance responsabilité professionnelle comprend une période de prolongation pour **7 ans** sans frais supplémentaires.

# Comment signaler une réclamation

L'Assuré doit veiller à ce que l'Assureur soit promptement avisé de toute blessure ou circonstance pouvant donner lieu à une réclamation.

Aucune déclaration écrite ou orale ne doit être effectuée, sauf sur les conseils de l'assureur. N'offrez pas de compensation ou de reconnaître votre responsabilité à un tiers car cela pourrait interférer légalement avec le traitement de la demande par l'assureur.

Si vous avez des doutes, soyez toujours prudent et signalez une réclamation en communiquant avec BMS au 1-855-318-6024.

# **Couverture Optionnelles**

#### Assurance cybersécurité et atteinte a la vie privée

Les membres peuvent d'acheter une assurance cybersécurité et l'atteinte à la vie privée supplémentaire pour mieux gérer contre le risque de détenir de plus en plus d'information privée des clients, des employés, et des tiers.

Les membres peuvent aussi acheter cette assurance pour leurs clinique/entreprises.

#### Assurance responsabilité civile générale

L'assurance responsabilité civile générale offre une couverture pour vous protéger contre les réclamations découlant de blessures ou de dommages matériels que vous (ou votre entreprise) peuvent causer à une autre personne en raison de vos activités et/ou de votre lieu de travail (par exemple, un client peut tomber et se blesser sur un plancher mouillé dans votre clinique).

Renouvelez ou achetez une assurance cybersécurité et atteinte à la vie privée et / ou une assurance responsabilité civile générale en ligne au www.caot.bmsgroup.com ou contactez BMS Group au 1-855-318-6024 ou par courriel au caot.insurance@bmsgroup.com.

#### Comment faire une demande

Vous pouvez vous procurer ou renouveler votre couverture d'assurance en ligne à www.caot.bmsgroup.com

L'assurance est offerte à tous les membres de l'ACE. Les membres peuvent souscrire une assurance à tout moment; cependant le 1er octobre est la date de renouvellement annuel de la police

#### **BMS Canada Services de Risques Ltée**

825 voie Exhibition, bureau 209 Ottawa, ON K1S 5J3

Numéro sans frais : 1-855-318-6024 Courriel : caot.insurance@bmsgroup.com Site web: www.caot.bmsgroup.com

La présente brochure constitue un résumé des protections et est fournie à titre d'information seulement. Les conditions intégrales de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le document de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de l'ACE ou de BMS Canada Services de Risques Ltée.